

charrois, équipages, et poseray le tout en place, suivant l'ordonnance dud. modèle, et rendray toutes choses faites et parfaites à ditte de gens connoissans, et bien solidement, entre cy et le mois d'octobre ou plutost sy je peus, moyennant le prix et somme de six cent soixante livres que moy Mazard promets de payer audit sieur Perache, à mesure d'œuvre, et que je lui acheveray de payer lorsqu'il aura satisfait à ses engagemens. Fait double à Lyon le 26 mars mil sept cent vingt-deux : Et. Mazard, M. Perache. »

Qu'il nous soit permis de penser que cette communication intéressera les lecteurs de la *Revue du Lyonnais*.

V. DE VALOUS.
